



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_09_006

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 10

Votants : 12

Date de la convocation :
12/09/2024

Date d'affichage :
12/09/2024

**OBJET : Délégué titulaire
au SDE 18**

L'an deux mille vingt-quatre
le dix-neuf septembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY,
Messieurs BAILLY, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU et Monsieur BONNOT.

Absents : Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.
Monsieur Arnaud BONNOT a donné pouvoir à Madame Roseline MARY.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Denis IMBAULT, délégué
titulaire de la Commune de Nançay au Syndicat d'Énergie du Cher (SDE 18) a
démissionné de ce Syndicat avec effet au 02 septembre 2024.

Suite à cette démission, le conseil municipal doit le remplacer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
a procédé à l'élection d'un nouveau délégué titulaire devant siéger au
Syndicat Départemental d'Énergie du Cher.

A été élu :

- Monsieur Alain URBAIN, délégué titulaire,

Fait à Nançay, le 20 septembre 2024

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 20 septembre 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :